

vivre à ●

niort

magazine municipal d'information ● www.vivre-a-niort.com

novembre 2017 - #271

**2014-2017
POINT D'ETAPE**

LE DOSSIER

P.10

SOMMAIRE



10

DOSSIER

POINT D'ÉTAPE 2014-2017

04. RÉTROSPECTIVE

06. ACTUALITÉS

- 06. LE FESTIVAL DE TOUTES LES SOLIDARITÉS
- 07. LE MAIF NUMÉRIQUE TOUR S'ARRÊTE À NIORT
- 08. UN PASS SPORTS POUR LES SÉNIORS
- 09. COMMENT ÇA MARCHE ? LA RÉFORME DU STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE



MAIF / Sylvie Humbert

20. TERRITOIRE

- 20. LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE DU PUN
- 20. LES BONS PLANS D'AVENIR SONT AU SALON DE L'ÉTUDIANT

21. SPORTS

- 21. TOUS AU DÉPART DU TRAIL URBAIN
- 21. LA NOUVELLE DYNAMIQUE DU CERCLE D'ESCRIME DU GUESCLIN

22. TRIBUNE DES ÉLUS

23. AGENDA

24. PORTRAIT

- 24. EMMANUELLE BRISSON, PHOTOGRAPHE NIORTAISE DOUBLEMENT PRIMÉE



Bruno Derbord



Alex Giraud



Magazine municipal d'information

Service de communication communautaire - 140
rue des Équarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex.
Tél. 05 17 38 79 55.

Directeur de la publication : Jérôme Baloge, Maire de Niort • **Rédacteur en chef :** Jean-Philippe Béquet
• **Rédactrice en chef adjointe :** Magali Tardé
• **Rédaction :** Thomas Manse, Sylvie Méaille, Isabelle Toesca • **Ont participé à ce numéro :** Laurent Bailly [Renz] (illustrations), Darri (photos), Olivier Drilhon (photos), Alex Giraud (photos) • **Photographe :** Bruno Derbord • **Création/Réalisation :** Agence Capsule/Agence Glyphes - Niort • **Impression :** Imaye Graphic-Laval • **Distribution :** Adrexo-Niort
• **N° d'ISSN :** 1261 - 8705. Dépôt légal à parution.

Ce magazine est tiré à 37 600 exemplaires
Couverture : Alex Giraud.



Permanences des adjoints

Pour tout renseignement,
vous pouvez joindre les adjoint(e)s
au Maire en composant le :

05 49 78 75 09
ou **05 49 78 73 47**

Courrier postal :
à déposer dans la boîte aux lettres
Place de l'Hôtel-de-Ville

Mail :
secretariatdumaire@mairie-niort.fr

Site internet :
vivre-a-niort.com

Réseaux sociaux :
www.facebook.com/VilledeNiort
twitter.com/mairie_Niort

et

niort.tv



Marie Delage

Point d'étape

*Nous sommes attachés
à rendre la ville
plus facile à vivre,
plus sûre,
plus attractive.*

Jérôme Baloge - Maire de Niort

En septembre, l'État a confirmé son souhait de contractualiser avec les "319 plus grandes collectivités" afin de limiter leurs dépenses de fonctionnement. La Ville de Niort est concernée par ce dispositif dont nous ne connaissons pas encore totalement les contours. Il est pour autant évident que cela va constituer pour nous un nouveau défi à relever si nous souhaitons maintenir au mieux les équilibres financiers.

Dès le début du mandat en mars 2014, j'ai, avec l'ensemble de l'équipe municipale, engagé l'indispensable redressement des finances de la collectivité. Ce dernier a porté ses fruits et a évité de précipiter la Ville dans le rouge. Même si nous avons mis beaucoup d'énergie à ce redressement, nous sommes aussi attachés à rendre la ville plus facile à vivre, plus sûre, plus attractive. Nous

avons également préservé au mieux notre engagement auprès des associations caritatives, sportives et culturelles afin que ce nécessaire redressement des comptes publics impacte le moins possible votre quotidien.

Avant d'entrer dans cette nouvelle étape de contractualisation avec l'État, j'ai souhaité que nous fassions un point d'étape des différents chantiers menés et vous confirmer les calendriers des grands projets qui verront le jour dans les prochaines années.

Vous connaissez la mobilisation de toute l'équipe municipale qui travaille, dans un contexte budgétaire contraint, avec passion pour Niort et les Niortais au quotidien. Rendre compte de notre action est capital pour nous et c'était le moment de revenir vers vous avec ce point d'étape. ●

PIC'ASSOS : LES ASSOCIATIONS À LA FÊTE

16 septembre. Elles étaient bien là, les associations niortaises, dans les rues de l'hyper centre de Niort, pour leur rendez-vous annuel Pic'Assos, organisé pour la 7^e année consécutive par Niort Associations. Un moment convivial et festif qui leur permet de se rencontrer et de renforcer leurs liens, mais surtout de montrer leurs savoir-faire au public, susciter des inscriptions et, peut-être, des vocations.



Oliver Drifthon

CONCOURS PHOTO : LA PALME À NICOLAS DAMAYE

17 septembre. C'est à l'occasion des Journées européennes du patrimoine qu'un jury composé de techniciens, d'élus de la Ville et de l'Agglo, ainsi que de photographes professionnels a désigné le lauréat du concours photos sur le thème du patrimoine matériel et immatériel de nos communes. Et le grand vainqueur est Nicolas Damaye pour son cliché de la galerie Hugo.



Darri

CHALLENGE MOBILITÉ : SE DÉPLACER AUTREMENT

21 septembre. Publics et privés, 26 établissements du territoire ont participé au 2^e Challenge de la mobilité qui prône les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. 704 participants ont choisi le vélo, la marche, le train, le covoiturage... pour se rendre au travail ce jour-là, totalisant 24 338 km en mode alternatif. Tous ces chiffres sont en nette augmentation par rapport à l'an passé.



Bruno Derbord

NIORT EN FORME : BOUGER POUR SA SANTÉ

24 septembre. La Ville de Niort et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ont organisé une journée de promotion du sport et des bienfaits d'une activité physique régulière et adaptée sur la santé de tous. Stéphane Diagana, champion du monde et d'Europe d'athlétisme, était le parrain de cette 2^e édition au cours de laquelle il a animé une conférence sur le thème : "Comment inciter la pratique de l'activité physique en entreprise ?"



Oliver Drifthon

PANIQUE AU DANCING CHAHÛTE L'ENNUI

27 au 30 septembre. Cette année, la rentrée culturelle était dansante ! La biennale de danse contemporaine "Panique au dancing", organisée par la compagnie Volubilis, avec le soutien de la Ville de Niort, est venue fouler le sol niortais. Quatre jours dédiés à la danse contemporaine pour chahuter l'ennui et ravir les yeux.



Darré



Bruno Derbord

BIENVENUE AUX TERRASSES DE CHAMPOMMIER

6 octobre. Jérôme Baloge, maire de Niort, a posé la première pierre qui marque le lancement officiel d'une opération immobilière confiée par la Ville au promoteur Nexity sur le terrain situé à l'angle des rues Eugène-Baujet et Champommier. Ce nouvel espace résidentiel dénommé "Les terrasses de Champommier" accueillera 73 nouveaux logements (du T2 au T4) répartis en deux immeubles.

UNE EXPOSITION EXCEPTIONNELLE

11 octobre. L'exposition "Henri-Georges Clouzot : un réalisateur en œuvres" est ouverte à la visite. On peut y voir des pièces remarquables prêtées par le Centre Pompidou, le musée national Picasso, la galerie Denise René, les ateliers Nicolas Shöffler, la Fondation Vasarely, Les Abattoirs (Toulouse). Jusqu'au 25 février 2018, au musée Bernard d'Agesci.



Darré

Tous les temps forts sont sur niqr.tv

SOLIDARITÉS | Par Magali Tardé



Burkina Azza

POUR UN MONDE MEILLEUR

La “Semaine de la solidarité internationale”, rebaptisée cette année “Festival des solidarités”, aura lieu du 17 novembre au 2 décembre. Le collectif Festisol du Niortais qui regroupe douze associations propose un programme d’animations, expositions, films-débats pour montrer le monde tel qu’il est et tenter de le rendre meilleur. Deux expositions seront proposées au Belvédère du Moulin du Roc : la première du 18 au 25 novembre par la CIMADE, la seconde du 25 novembre au 2 décembre par CCFD-Terre solidaire, l’ACAT et France Palestine Solidarité. Parmi les temps forts, un concert de Burkina Azza, le 18 novembre, à 21h, à la salle des fêtes de Sainte Pezenne ; un goûter gour-

mand musical à l’Alternateur, le 19, à 16h et une conférence gesticulée sur les paradis fiscaux, le 29, à 20h30, à l’Espace Saint-Hilaire. Côté spectacle, la Compagnie du Baluchon présentera un théâtre d’impro, au Théâtre Jean-Richard, le 24 novembre, à 20h30 et une pièce sur les violences faites aux femmes, le 25, à 20h, au CSC de Goise. Deux films seront projetés et suivis de débats : *On récolte ce que l’on sème*, d’Alaa Ashkar, le 22 novembre, à 20h30, à la maison des associations et *Entre les frontières*, d’Avi Mograbi, le 27, à 20h, au Moulin du Roc. ●

@ Le programme complet est sur festivaldessolidarités.org

RENDEZ-VOUS

Salon du chocolat

Gourmands et gourmets se retrouveront sous la halle des Peupliers du parc des expos de Noron, les 11 et 12 novembre, pour le Salon du chocolat organisé par le Lions Club Doyen de Niort. Cette année, le salon s’élargit à 32 exposants qui donneront à voir et à goûter du chocolat, bien sûr, mais aussi thé, miel, gâteaux, pains bio, etc. Le produit de la manifestation sera versé à des œuvres humanitaires, en particulier à l’association “Enfants et santé” qui lutte contre le cancer des tout jeunes.

@ Les 11 et 12 novembre, au parc des expos de Noron.

Vente d’Amnesty International

Le groupe niortais d’Amnesty International organise une vente les 25 et 26 novembre, à l’Hôtel de Ville, afin de financer ses actions locales et participer au financement des recherches sur les violations des droits de l’homme. Bijoux, chocolats, peintures, livres, objets en cuirs... vingt artisans seront présents. L’occasion de faire ses premiers achats de Noël, tout en soutenant l’association. Sur place, une exposition sur l’accueil des réfugiés battra en brèche les clichés et préjugés véhiculés sur ce sujet d’actualité.

@ Les 25 et 26 novembre, à l’Hôtel de Ville.

ÉNERGIE

Soyons positifs

L’Association Départementale d’Information sur le Logement (ADIL), en partenariat avec la Communauté d’agglomération du Niortais, se prépare à un nouveau défi “Familles à énergie positive”. L’objectif est de réduire d’au moins 8 % les consommations énergétiques des ménages participants qui changeront leurs habitudes de vie, mais sans affecter leur confort. Le défi se déroulera pendant la saison de chauffage, du 1^{er} décembre 2017 au 30 avril 2018. Il se joue en équipe de 5 à 10 foyers et un capitaine qui échangent leurs bonnes astuces et s’entraident, sous l’œil bienveillant d’un animateur, spécialiste de l’énergie, qui

forme les capitaines et accompagne les familles pour les aider à réaliser toujours plus d’économie. Des réunions publiques d’information seront organisées en novembre pour susciter des engagements.

Sur l’édition précédente, 21 foyers de l’Agglo, rassemblés en six équipes, ont réduit de 11 % leur consommation d’énergie.

@ Contact : Inscriptions sur le site www.familles-a-energie-positive.fr ou auprès du conseiller énergie de l’ADIL 79, Denis Taillebois, au 05 49 28 08 08.

MAIF NUMÉRIQUE TOUR | Par Jean-Philippe Béquet

L'APPRENTISSAGE DU NUMÉRIQUE

Lancé en septembre dernier, le MAIF Numérique Tour fait escale à Niort du 7 au 11 novembre. Cette opération

organisée par la MAIF et ses partenaires* vient informer et initier les scolaires et les familles aux risques et aux opportunités du numérique, de plus en plus présent au quotidien et intrusif dans la vie de chacun. Les deux premiers jours sont réservés aux scolaires, le troisième est ouvert à tous. Le dispositif se décline en deux animations majeures :

• **Le camion numérique**, qui propose une classe mobile, accessible en priorité aux scolaires, de la maternelle au lycée et au grand public. Équipé des matériels digitaux les plus récents, il propose des

ateliers d'une cinquantaine de minutes sous forme d'animations ludiques et pédagogiques.

• **Le village numérique** pour toute la famille, installé à proximité du camion dans une salle dédiée, propose des ateliers pratiques pour s'initier au coding informatique, à la protection des données personnelles, au fonctionnement des moteurs de recherche, aux objets connectés...

À Niort, le camion numérique s'installera devant l'Hôtel de Ville. Les ateliers investiront, quant à eux, les trois salles du rez-de-chaussée. ●

* Caisse des Dépôts et Consignations, Qwant, Simplon, Réseau villes internet, ministère de l'Éducation nationale.



MAIF / Sylvie Humbert

PARENTALITÉ

La parole aux pères

L'association "Paroles de parents" organise chaque 3^e mercredi du mois, un espace d'échanges sur la parentalité pour les papas et futurs papas. Ce temps de rencontre, qui se déroule à l'Alternateur, est animé par Vincent Chapron, psycho-

logue. Un espace pédagogique pour les enfants de 2 à 9 ans, est proposé dans le même temps dans les locaux du CSC Grand Nord voisin. Prochain rendez-vous, mercredi 29 novembre, de 18h30 à 20h15. Nombre de participants limité. Gratuit.

 Inscription préalable auprès de Vincent (06 75 36 04 13) ou Juline (06 74 84 50 58).

LA VILLE EN VÉLO

Circuler la nuit

C'est l'automne, qui multiplie les dangers pour les cyclistes. Mettez toutes les chances de votre côté pour être bien vu.

Finis les matins clairs et les soirées ensoleillées. La nuit tombe plus tôt et le soleil tarde à se lever, le matin. La nécessité d'être bien vu par les automobilistes et autres usagers de la voie publique se fait plus impérieuse. Rappel des obligations faites aux cyclistes par le Code de la route et conseils de bon sens.

La nuit ou le jour, lorsque les circonstances l'exigent, tout cycle doit être équipé d'un système d'éclairage : une lumière jaune ou blanche à l'avant, un feu rouge à l'arrière (articles R.313-18, 19 et 20). De jour et de nuit, tout cycle doit être équipé d'un ou de plusieurs dispositifs réfléchissants (catadioptrés) de couleur rouge visibles de l'arrière, d'un dispositif réfléchissant de couleur blanche visible à l'avant et de dispositifs réfléchissants visibles latéralement (article R.313-20).

Les pédales doivent également comporter des dispositifs réfléchissants de couleur orange (article R.313-20).

Le cycle doit être muni d'un avertisseur sonore, en l'occurrence un timbre ou un grelot dont le son doit pouvoir être entendu à 50 mètres au moins (article R.313-33).

Ils ne sont pas obligatoires, mais fortement conseillés : Le gilet fluorescent réfléchissant (et accessoires du même type), le rétroviseur, l'écarteur orange et un casque feront de vous un cycliste mieux vu par les autres usagers de la route et augmenteront votre sécurité.

 Plus d'informations sur www.securite-routiere.gouv.fr ou www.viloveloo.org

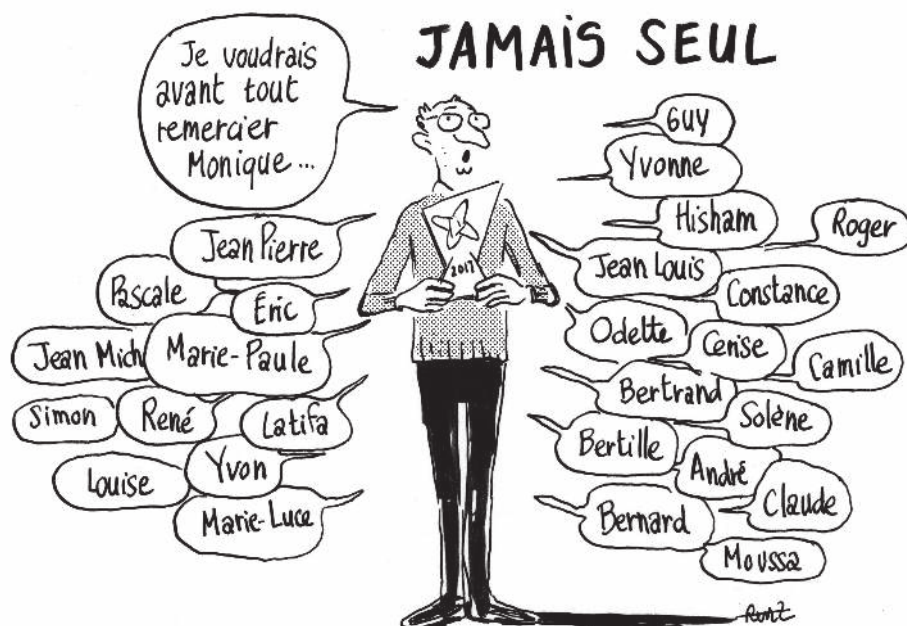
EN PLUS

11 NOVEMBRE. La cérémonie aura lieu devant le monument aux morts, allée Henri-Dunant, à 11h, en présence d'un détachement de l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA). Des cérémonies sont également organisées devant les monuments aux morts des communes rattachées : à 9h, à Ste-Pezenne et St-Liguaire (dans les cimetières), à St-Florent (avenue Saint-Jean-d'Angély) ; à 11h à Souché (dans le cimetière). Une cérémonie aura également lieu à 10h à la stèle de la mémoire des déportés juifs des Deux-Sèvres, près de la gare.

TROPHÉES DES ASSOCIATIONS | Par Magali Tardé

LES ASSO SONT À LA FÊTE

La quatrième cérémonie des Trophées des associations aura lieu le 16 novembre, à 20h30, au Patronage laïque.



Au-delà de son domaine de compétence ou de son activité, la vie d'une association est riche de valeurs. Ce sont ces valeurs que nous souhaitons mettre en lumière avec la remise de trophées", explique André Pineau, président de Niort Associations. Toute l'année, les associations ont mis en œuvre des projets axés sur la solidarité, l'ouverture aux autres. "Ces trophées nous permettent de parler de ces petites choses qui ne feront jamais la une des journaux, mais qui embellissent le quotidien de tant de personnes." Lors de cette soirée festive, animée par des associations adhérentes,

quatre trophées seront décernés dans les domaines du sport, de la culture, de la diversité et de la solidarité. "À peu près cinq cent dix structures adhérent à Niort Associations et on en compte une dizaine de nouvelles chaque année."

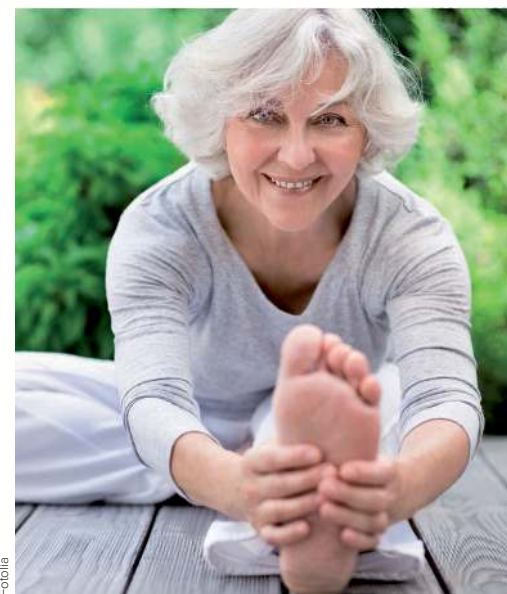
Le jury prendra également en compte la capacité à travailler ensemble. "Nous nous sommes donné pour mission d'amener les associations à travailler ensemble sur des projets, s'ouvrir dans un dialogue fructueux, plutôt que rester chacun dans sa chapelle, car nous pensons que ce décloisonnement est indispensable à la vitalité du tissu associatif." ●

PASS'SPORT SENIORS ACTIFS

Du lien et du sport

Fort du succès rencontré l'année dernière, la Ville de Niort, en partenariat avec le CLIC* et la Communauté d'agglomération du Niortais (pour les sports d'eau) renouvelle le dispositif Pass'Sport seniors qui permet de sensibiliser les aînés aux bienfaits d'une pratique sportive et de tisser des liens sociaux pour les plus isolés. Le dispositif permet aux participants de découvrir, à un tarif préférentiel, une activité physique encadrée par des clubs et associations : aquagym, arts martiaux, aviron, basket, escrime, gym douce, randonnée, taekwondo, tennis ou tir à l'arc (d'autres clubs pouvant rejoindre le dispositif ultérieurement). Les activités proposées sont adaptées à l'âge et aux capacités physiques de chaque participant dans un esprit de convivialité, de plaisir, de recherche de bien-être. Les activités sportives en club débutent dès novembre et prendront fin mi-juin 2018. Un tarif préférentiel de 60 € à l'année, comprenant l'adhésion et l'assurance sera appliqué et un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité choisie par chaque participant sera exigé.

*Centre Local d'Information et de Coordination de gérontologie du bassin de vie niortais.



Fotohla

QUARTIERS

MARCHÉ DE NOËL À SAINT-FLORENT

Le conseil de quartier de Saint-Florent et le CSC Les Chemins Blancs organisent leur marché de Noël le 24 novembre de 16h à 21h dans la grande salle de la maison de quartier. Pour lancer cette période de festivités, producteurs et créateurs proposeront cadeaux et délices de Noël. Ateliers pour les enfants, coin bistrot pour les parents, le tout au rythme de la chorale "Un air de blouse"

du centre hospitalier de Niort. À 19h, tous se déplaceront de quelques pas pour inaugurer le parking de la Convention, dont les travaux de rénovation ont été réalisés grâce à l'investissement des conseillers de quartiers de Saint-Florent et des services de la Ville.

📍 Maison de quartier de Saint-Florent, 189 avenue St-Jean-d'Angély, 05 49 79 23 89.

📞 Renseignements et inscriptions au 05 49 06 78 85 ou sur clicbn@yahoo.fr

COMMENT
ÇA MARCHE

Le nouveau règlement du stationnement payant sur voirie

A partir du 1^{er} janvier 2018, la responsabilité du stationnement et des sanctions afférentes sera intégralement transférée aux communes qui décideront du prix du stationnement et du montant des amendes en cas de non-paiement.

LE CADRE LÉGAL



Cette mesure entre dans le cadre de la loi MAPTAM (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) qui vient clarifier les compétences des collectivités territoriales en renforçant leur statut et les compétences qui leurs sont attribuées (aménagement de l'espace, mobilité...) Un amendement leur transfère la compétence stationnement et les ressources correspondantes.

QUELS BÉNÉFICES POUR LA VIE LOCALE ?

Les effets attendus sont une meilleure rotation des véhicules stationnés sur voirie et l'amélioration de la fluidité de la circulation automobile. Deux leviers possibles pour l'attractivité du centre-ville.

CE QUI CHANGE

Le non-paiement du stationnement sur voirie ou le dépassement de la durée prépayée ne donneront plus lieu à une contravention pénale. Dorénavant, ils seront considérés comme une absence

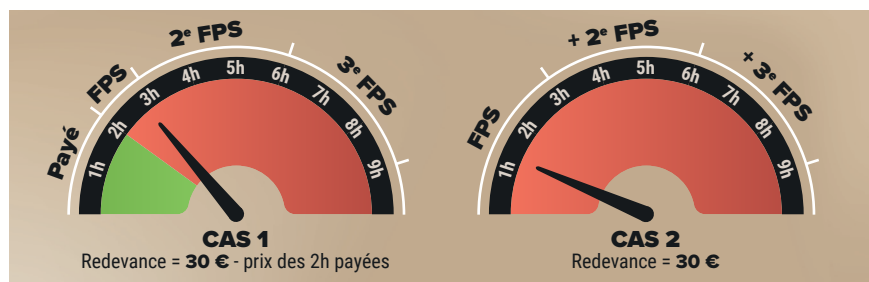
de paiement d'une redevance d'occupation du domaine public sanctionnée par un forfait post-stationnement (FPS) dont le montant de 30 € a été adopté par le Conseil municipal du 18 septembre 2017.

CE QUI NE CHANGE PAS

Les tarifs actuels du stationnement de courte et moyenne durée ne changeront pas, de même que les deux heures maxi de stationnement en zone rouge et orange et les quatre heures en zone

verte. Les amendes appliquées pour stationnement interdit, gênant, très gênant... restent du domaine pénal, avec des montants inchangés fixés par l'État, à 35 ou 135 €.

FPS, MODE D'EMPLOI



Cas n°1 : je paie deux heures de stationnement, mais je reste plus longtemps. L'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) m'appliquera un FPS de 30 € auquel il soustraira le tarif de mes deux heures prépayées.

Cas n°2 : Je me gare et ne paie pas mon stationnement. Cette absence de paiement me coûtera 30 €. Le FPS est valide sur une tranche de trois heures,

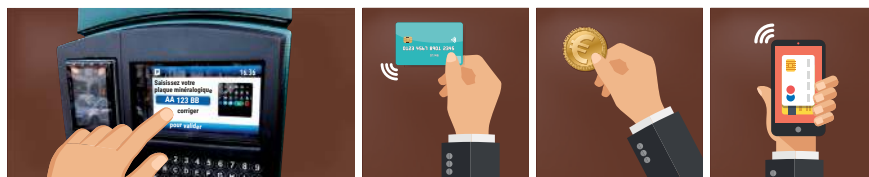
l'ASVP peut donc me facturer un nouveau FPS si ma voiture n'a pas bougé dans ce laps de temps.

Dans tous les cas : l'ASVP déposera un papier sur mon pare-brise m'informant que je suis redevable d'un FPS dont l'avis de paiement me sera envoyé par courrier postal. Le règlement devra intervenir dans un délai de trois mois, sous peine de majoration.

CE QUI CHANGE (BIS)

Du fait de cette nouvelle réglementation, la Ville est amenée à changer et moderniser son parc d'horodateurs. Les usagers devront renseigner la borne de leur numéro de plaque minéralogique qui fera foi du paiement du stationnement. Il ne sera alors pas nécessaire d'apposer de ticket sur le tableau de bord. Équipé

d'un terminal, l'ASVP pourra vérifier le paiement (ou non) du stationnement et sa durée. Autre nouveauté : les horodateurs accepteront désormais le paiement par carte bancaire, avec ou sans contact, et toujours les pièces. Le paiement par téléphone avec une application mobile reste d'actualité.



POINT D'ÉTAPE 2014-2017

Depuis 2014, de nombreux chantiers ont été engagés malgré un contexte financier contraint. La Ville s'est attachée à favoriser la qualité de vie, à valoriser le patrimoine, à rendre plus aisée la relation entre les Niortais et la collectivité.

Des grands projets d'aménagement aux travaux dans les quartiers pour faciliter le quotidien des habitants, point d'étape sur ce qui a été engagé et ce qui va aboutir dans les prochaines années.



Reflexhaut/Phyolab

LES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS PRÉSERVÉS

➔ **Dès le début du mandat, redressement des finances de la collectivité.** Les budgets 2015, 2016 et 2017 ont été établis en ce sens. Il s'agit non seulement d'équilibrer le budget, mais aussi de dégager une marge positive entre les dépenses et les recettes capable de couvrir le remboursement de la dette (90 millions d'euros en 2014) et de faire face à la diminution constante des dotations de l'État depuis 2014 (près de 9 millions d'euros). Sans ces efforts, la Ville serait dans le rouge. L'enjeu est de pouvoir continuer à investir et d'entreprendre les chantiers nécessaires tout en préservant les services publics. La

future signature d'un contrat avec l'État pour limiter les dépenses de fonctionnement en contrepartie d'un maintien des dotations va constituer un nouveau défi à relever.

➔ **0 % d'augmentation des taux d'imposition.** Depuis 2014, le stop fiscal est instauré et maintenu. Les trois taxes locales sur lesquelles les élus ont à délibérer pour la part municipale : habitation, foncier et foncier non bâti, n'ont pas vu leur taux augmenter. Les Niortais paient assez d'impôts et ne doivent pas être davantage imposés.

UNE VILLE P

UN STATIONNEMENT FACILITÉ ET MOINS CHER

- ➔ Depuis juin 2014, première heure de stationnement gratuite dans le parking de la Brèche.
- ➔ Depuis 2015, l'abonnement au parking de la Roulière est de 1 euro/jour.
- ➔ Gratuité à partir de 18h en centre-ville pour favoriser la "dernière course".
- ➔ Depuis l'été 2016, il n'est plus nécessaire d'avoir de la monnaie pour payer le stationnement dans les rues de Niort grâce à une application mobile. Dès décembre 2017, tous les horodateurs seront remplacés et de nouvelles fonctionnalités en simplifieront l'utilisation.



LUS FACILE À VIVRE



UN PLAN POUR SIMPLIFIER LA CIRCULATION

- En septembre 2016, test d'extinction des feux tricolores en haut de la place de la Brèche pour permettre un trafic plus fluide par l'instauration de "Cédez le passage". L'expérimentation a été concluante et en janvier 2017, la Ville a décidé de pérenniser ce dispositif.
- Depuis le 16 janvier 2017, expérimentation de nouveaux sens de circulation en cours sur la Colline Saint-André. Les habitants et les usagers sont invités à donner leur avis sur les nouveaux sens de circulation mis en place à l'initiative du Conseil de quartier du centre-ville et ce jusqu'en décembre 2017.

SUITE >

SUITE >

BUS ET MODES DE TRANSPORT DOUX



Alex Graud

➔ Depuis le 1^{er} septembre, les bus sont gratuits à Niort, mais aussi dans toute l'agglomération.

➔ Depuis le 16 septembre, un site de mise en relation gratuite de covoiturage est mis en place.

➔ Les premiers vélos à assistance électrique sont en circulation depuis le 7 octobre. Ils viennent compléter l'offre de transport. Un recensement de parkings va être lancé dans toute l'agglomération pour la matérialisation d'aires de covoiturage et une réflexion démarre pour la

création de parkings relais en entrée de ville, à Niort.

➔ Extension de la navette de centre-ville à la colline Saint-André à la rentrée 2018.

➔ Depuis juin 2015, deux premiers itinéraires en libre parcours étudiés par la Ville au départ de la Brèche ont été créés. À terme, il est prévu 7 ou 8 trajets pour relier des sites stratégiques comme Noron ou la zone Mendès-France sans passer par les grands axes de circulation empruntés par les voitures.

DÉPLOIEMENT D'UN PLAN PROPRETÉ ÉCO-RESPONSABLE

➔ Création en 2015 d'un service exclusivement chargé de la propreté urbaine, doté de matériels modernes et plus performants.

➔ En 2016, obtention du label éco-propre qui récompense les collectivités qui s'engagent dans des plans d'actions à moyen terme pour améliorer durablement la propreté de leurs espaces publics. En 2017, la ville a obtenu la 2^e étoile et se lance dans la démarche d'obtention de la 3^e, basée notamment sur la mise en place d'actions en matière de développement durable.

➔ Après l'abandon des produits phytosanitaires, lancement de l'opération "jardins de trottoirs" à l'automne 2015 pour permettre aux citoyens de porter un regard nouveau sur la végétation spontanée en ville et de se réappropriier les pieds de murs des maisons.

➔ En 2017, organisation de la première "journée citoyenne de la propreté" à Niort avec la mise en place de cinq parcours dans différents quartiers afin de sensibiliser et de mobiliser les Niortais à la propreté en ville.



Alex Graud

UNE VILLE À L'ÉCOUTE DE SES HABITANTS

➔ Consultation des conseillers de quartiers afin de faire aboutir au mieux de nombreux projets (*lire en pages 18 et 19*). Le renouvellement des conseillers de quartiers est en cours et de nouvelles élections auront lieu en début d'année.

➔ Dès 2014, développement de nouveaux outils pour faciliter les relations entre la collectivité et les usagers.

En 2015, le projet du portail citoyen est lancé. Le projet a pu se concrétiser et entrer dans une phase visible et concrète pour les usagers par le déploiement de plusieurs démarches en ligne dès octobre 2016 et ce, dans des champs d'action très diversifiés : formalités citoyennes, vie participative. En 2017, le volet espaces publics avec le signalisation d'anomalies est entré en fonction. Parallèlement, la possibilité a été offerte aux usagers de prendre des rendez-vous pour les demandes de passeports, de cartes nationales d'identité mais aussi les inscriptions scolaires.

UNE VILLE PLUS SÛRE

➔ **Fin 2015, installation de 26 caméras de vidéo-protection dans le centre-ville de Niort.** Elles viennent en complément de la présence renforcée de la police municipale dans l'espace public. **Désormais, la police municipale compte près de 40 agents.** En 2016, les caméras ont permis un taux d'élucidation d'affaires de plus de 60 % et 56 réquisitions ont été demandées par la police et la gendarmerie.

➔ **Janvier 2016, signature d'une convention entre la Ville de Niort et l'État pour renforcer la coordination des polices municipale et nationale,** et préciser le rôle de chacune des forces en présence.

➔ Mise en place d'un comité de pilotage commun avec la Préfecture pour identifier et lutter contre les squats et les habitats insalubres.

➔ **Obtention deux années consécutives du "pavillon orange" par le Haut comité français pour la défense civile pour la politique publique de prévention des risques et de protection de la population mise en place par la Ville.** Niort est potentiellement exposée à sept risques majeurs technologiques et naturels. De plus, la Ville s'est dotée d'un automate d'appel pour envoyer rapidement des messages d'alerte, en cas de situations d'urgence liées aux risques majeurs.



Bruno Diebord



Olivier Drilhon

UNE VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

➔ **En janvier 2016, remise par le Ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports de "trois lauriers" à la ville de Niort pour la qualité de sa politique sportive.** Pour l'obtention de ce nouveau label de nombreux critères ont guidé le jury : la qualité des équipements, les initiatives pour développer les pratiques sportives dans les quartiers, auprès des jeunes, des seniors ou des femmes, le soutien au sport de haut niveau ou encore les critères d'attribution des subventions aux clubs. Autant de points qui ont pesé dans le résultat.

➔ Stabilisation des subventions aux associations sportives dans le contexte finan-

cier difficile de la Ville et organisations d'échanges réguliers avec ces dernières.

➔ **Mise en place d'un plan pluriannuel d'investissements afin de planifier la réhabilitation des équipements sportifs.** À noter en juin 2007, l'inauguration de la nouvelle salle de gym du Pontreau et en septembre 2017, les terrains de tennis de Souché, ou encore le remplacement du terrain synthétique du stade René-Gaillard.

➔ **Lancement en 2016 des Trophées du sport en partenariat avec l'Office du sport niortais créé également lors de ce mandat** et qui fédère les clubs sportifs. Cette

cérémonie met à l'honneur les sportifs et les clubs de haut niveau qui s'illustrent au niveau européen, national et inter-régional.

➔ **Engagement par l'Agglomération du Niortais d'une étude de réhabilitation de la piscine Pré-Leroy.** Elle concerne le bâtiment existant, les bassins dont celui de l'extérieur qui deviendra nordique et donc chauffé, les zones de gradins...

➔ **Étude de faisabilité pour le projet d'aménagement du complexe sportif de la Venise verte** confiée en février 2016 par la Ville de Niort et l'Agglomération au cabinet Ekiden Concept. Les grandes lignes sont désormais connues.

Le site, à proximité du pôle universitaire, du centre-ville et du quartier prioritaire du Clou-Bouchet, est stratégique pour la pratique du sport et l'attractivité du territoire au-delà des frontières de notre agglomération. Il regroupe trois équipements homologués au niveau national : le stade René-Gaillard, la patinoire et le gymnase de la Venise verte. Deux stades cohabiteraient sur le site ; l'un 100 % dédié au football professionnel créé à l'emplacement du terrain d'entraînement, côté rue Henri-Sellier, le second, sur l'actuel terrain d'honneur, pour l'athlétisme, toutes disciplines, en capacité d'accueillir les Championnats de France. Le centre de formation des Chamois niortais déménagerait sur un autre site. Les travaux échelonnés en trois phases permettraient le maintien des activités pendant le chantier. Objectif 2022 pour le premier match des Chamois dans le nouveau stade.

➔ **Développement d'un Pass famille et d'un Pass'Sport seniors** pour favoriser l'accès aux activités de loisirs.

➔ Développement d'une politique de sport santé.

UNE VILLE PLUS VERTE ET PLUS ÉCOLOGIQUE

● **Mise en valeur du parc naturel urbain avec la réhabilitation de nouveaux espaces** de la Sèvre amont à la Sèvre basse en passant par le Jardin des plantes et Port Boinot.

● **Restauration du Jardin des plantes afin de stopper la lente dégradation des lieux.** La Ville a engagé une première phase de travaux entre mai 2014 et décembre 2015 : restauration de murets de soutènement (chantier d'insertion), engazonnement de la terrasse en calcaire sur la partie haute du jardin... À l'été 2017, les rocailles ont été reprises afin de recréer un garde-corps imitant des branches et des troncs d'arbres.

● **Protection de trente-et-un arbres qualifiés de remarquables et treize alignements.** Situés sur le domaine public ou privé, platanes, cèdres bleus ou encore cyprès chauves se distinguent par leur âge, leur envergure, leur silhouette, la rareté de leur essence, leur intérêt historique...

● **Création en mai 2015 d'une charte "Jardins au naturel"** avec les conseillers de

quartiers pour inciter les habitants à jardiner écologiquement.

● **Confirmation de la 3^e fleur au concours Villes et villages fleuris.**

● **Lancement d'un schéma directeur aménagement lumière.** Fin 2017, 1 000 candélabres auront été remplacés. Fonctionnant à LEDs, ils permettront d'économiser jusqu'à 75 % d'énergie par lumière. Pour limiter la pollution nocturne des habitants, mais aussi respecter la biodiversité en limitant les impacts sur la végétation et les animaux, les équipements choisis diffusent une lumière d'un blanc plus ou moins chaud selon la zone d'installation.

● **Démantèlement de l'incinérateur de Souché** qui consiste à déconstruire les superstructures maçonnées et les charpentes métalliques jusqu'en novembre. Suivra la démolition des dallages et infrastructures béton jusqu'à deux mètres en-dessous du sol. La dernière étape consistera en la remise en forme du site par un remblaiement du terrain.

● **Protection des espèces végétales et animales** sur le site de l'aérodrome, identifié comme réservoir de biodiversité.

● **Lancement d'une étude, en 2015, sur les îlots de chaleur** à Niort. Les résultats de cette étude ont permis d'établir un plan d'action en 25 mesures opérationnelles, préventives et curatives destinées à faire baisser la température de ces îlots de chaleur. Elles préconisent, par exemple, l'augmentation des surfaces végétalisées dans la ville, les plantations d'arbres qui génèrent de l'ombre et rafraîchissent l'air ambiant, le renforcement de la trame verte et bleue. Au plan de l'aménagement urbain, elles recommandent les revêtements de voirie plus clairs, l'intégration de tous les paramètres favorisant la baisse des températures dans les projets d'urbanisme tel Port Boinot.

● **Démarche d'engazonnement** notamment dans les cimetières. À l'automne 2017, c'est le cimetière de Buhors qui sera enherbé.



Bruno Derbord



Bruno Derbord

UNE VILLE ATTENTIVE À SA JEUNESSE

- **Mise en place dès septembre 2014 de la cantine le mercredi.** Des efforts conséquents ont été menés en la matière et aujourd'hui, 85 % des élèves inscrits déjeunent quotidiennement.
- Équipement de tablettes numériques dans les écoles pour le pointage des enfants dans les restaurants scolaires, mais aussi les activités périscolaires. Cela permet de réduire les temps de facturation et les erreurs.
- **Équipement de tableaux interactifs dans les écoles élémentaires** pour faciliter les apprentissages.
- Intégration du volet citoyenneté et laïcité dans le projet éducatif de territoire.
- Mise en place au printemps 2017 de la prise de rendez-vous via le portail citoyen pour les inscriptions scolaires. Un portail famille plus complet et offrant de nombreuses autres facilités sera lancé courant 2018.
- **Ébauche d'un plan pluriannuel de modernisation et de réhabilitation de toutes les écoles niortaises.** En 2017, la Ville aura consacré 971 000 euros aux travaux dans les écoles.
- Création, à l'été 2017, d'une offre de séjours d'été spécifique pour les 15-17 ans.
- **Développement d'une politique de formation et d'insertion professionnelle pour les jeunes** avec, fin 2015, l'ouverture de l'école de la 2^e chance, mais aussi en 2016, la création d'un pôle jeunesse autour de la Mission locale au Clou-Bouchet et depuis juin 2016, le Carrefour pour l'emploi coorganisé par la Communauté d'agglomération du Niortais qui propose chaque année plus de 1 000 offres d'emplois.
- **Renforcement de la politique de l'enseignement supérieur** en créant des partenariats comme avec Sup de Co La Rochelle qui a ouvert, cette année, un MBA de marketing digital.

UNE VILLE PLUS DYNAMIQUE ET PLUS ATTRACTIVE

➤ **Réhabilitation de la friche industrielle Boinot qui s'étend du boulevard Main aux berges de la Sèvre naturelle**, de la rue de la Chamoiserie aux Ponts-Main, afin de respecter l'identité des bâtis et de recréer des continuités visuelles entre le site et le centre-ville. Préparez-vous à embarquer à Port Boinot ! Pôle d'attractivité au carrefour du tourisme et de la culture, ce vaste espace paysager qui fera écho aux jardins de la Brèche s'inscrit dans le futur parc naturel urbain de la Sèvre niortaise. En devenant la base de départ de croisières fluviales, Port Boinot va aussi donner à Niort l'opportunité de renouer avec son passé de ville portuaire et se tourner vers l'Atlantique. La fin du chantier est prévue pour fin 2019. Par ailleurs, un appel à projets sera lancé, fin 2017, sur la maison patronale et la fabrique.



Darré

➤ **Organisation ou accompagnement de plus de 700 événements tous les ans.** De nombreux nouveaux rendez-vous ont été lancés depuis 3 ans comme les "apéros du mardi", la chasse aux œufs, la Place des saveurs et certains autres événements comme les festivités de fin d'année ou le 14 juillet ont été redimensionnés. Ils dépassent le simple cadre de la ville et attirent même au-delà de l'agglomération. Plus 7 000 personnes étaient rassemblées pour la soirée de lancement des festivités de Noël 2016 et près de 15 000 pour le dernier feu d'artifice.

➤ **Dynamisation du centre-ville.** Avec l'ouverture d'enseignes nationales et de nombreuses autres boutiques indépendantes, le centre-ville de Niort est définitivement plus attractif. Prochainement, un magasin Pandora ouvrira rue Victor-Hugo. **En 2020, c'est la galerie Hugo qui sera totalement réhabilitée.**



Olivier Drillon

UNE VILLE OÙ LA CULTURE A TOUTE SA PLACE

● **Lancement fin août 2017 d'un festival de musique électro, le Nitro festival.**

● Un budget pour la culture préservé avec 1 800 000 euros en 2017 dont 345 000 pour les différentes compagnies.

● **Des investissements importants consacrés aux établissements culturels labellisés** (Camji, Moulin du Roc et Villa Pérochon) comme le remplacement des fauteuils de la grande salle du Moulin du Roc, le réaménagement du Camji ou encore la rénovation du rez-de-chaussée de la Villa Pérochon.

● **Un hommage à Henry-Georges Clouzot organisé par l'Agglomération et la Ville.** Pour la première fois à Niort, des œuvres de Picasso, mais aussi de Bellmer, de Vasarely sont exposées au musée d'Agesci. La Ville est également cofinanceur du documentaire "Le scandale Clouzot" diffusé en

nombre au Moulin du Roc, mais aussi à la Cinémathèque française.

● Mise à disposition par la Ville en 2016 et par convention du Petit théâtre Jean-Richard aux Ateliers du Baluchon pour disposer d'un lieu fixe de répétitions et de représentations. Le Petit théâtre n'est pas pour autant fermé à d'autres usages puisque des créneaux horaires sont mis en place afin de satisfaire les demandes d'autres associations.

● **Réaménagement du Pavillon Grappelli** situé à l'arrière de l'hôtel administratif en janvier 2016. Il accueille désormais au rez-de-chaussée une galerie d'expositions et les bureaux du Camji au 1^{er} étage.

● **Lancement par l'Agglomération d'une vaste opération de réhabilitation du Conservatoire danse et musique Auguste-Tolbecque.** Le projet porté par l'équipe de

maîtrise d'œuvre Deshoulières Jeanneau Architectes (Poitiers) consiste à moderniser l'espace, améliorer l'isolation phonique et thermique des lieux et, bien sûr, rendre accessibles tous les niveaux.

● **Agrandissement et réhabilitation par l'Agglomération de la médiathèque centrale Pierre-Moinot** afin d'offrir au public un nouvel environnement de consultations, d'expositions et d'animations, ouvert sur le boulevard Main et les bords de Sèvre. Le projet d'extension de la médiathèque de Niort démarrera début 2019 pour une livraison prévue au second semestre 2020. Il consiste à améliorer le confort des usagers et à augmenter l'espace réservé au public. L'équipement va gagner 840 m² de surface de lecture, 225 m² pour les expositions et disposera d'un auditorium de 100 places, avec un accès direct sur la placette, à l'emplacement de l'actuel accueil.

UNE VILLE OÙ LE PATRIMOINE HISTORIQUE EST VALORISÉ

● **Consolidation des fondations du Donjon** mises à nu lors des fouilles archéologiques réalisées en 2012 côté Sèvre. Pilotés par l'Agglomération du Niortais, ces travaux ont été achevés en décembre 2016. Une nouvelle phase est en voie d'achèvement avec l'aménagement, par la Ville, de la basse-cour et des courtines.

● Lancement par l'Agglomération de la **démarche de labellisation "Pays d'art et d'histoire"**. La Ville de Niort pourrait accueillir un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine dans le périmètre de labellisation, à Port Boinot (dans le séchoir).

● Extension du plan façade.

● **Demande de création d'un secteur sauvegardé sur une partie du centre-ville de Niort** et accord de l'État.

● Relance de l'étude pour la restauration du Centre du Guesclin.



Bruno Derbord

UNE VILLE SOLIDAIRE

● **Aucune baisse des subventions au CCAS et aux associations humanitaires** et caritatives malgré les contraintes financières de la Ville.

● **Mise en place de différentes actions dans le cadre du Contrat de ville 2015-2020** comme la création d'un jardin fruitier

au pied de la tour 8 du Pontreau en partenariat avec les écoles Coubertin et Ferry et les associations du quartier. Autour de ce jardin, les aménagements comme l'aire de jeux et le mobilier urbain ont été revus afin d'en faire un point de centralité et de convivialité. Dans le même temps, Habitat sud Deux-Sèvres a installé un gardien

d'immeuble pour être le relais auprès du bailleur, mais aussi de la Ville afin de faire remonter facilement les demandes.

● **Lancement des "Jeudis seniors"**, à l'été 2017, pour permettre à nos aînés de se retrouver pour des animations gratuites : jeux de cartes, goûters dansants... à raison d'un après-midi par semaine.

● **Développement de nouvelles missions pour la médiation sociale** comme l'accompagnement des victimes vulnérables ou le développement de la médiation sociale en milieu scolaire à l'école Ernest-Pérochon.

● **Intervention directe du CCAS dans l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales** (en partenariat avec le commissariat et la justice).

● **Lancement d'un réseau fraternel à l'automne 2016 en lien avec le CSC Champclairot-Champommier**, le conseil de quartier et des bénévoles pour lutter contre l'isolement dans le quartier de Champclairot-Champommier et briser la solitude de certains habitants écartés de toute vie sociale.

● **Réalisation de l'agenda d'accessibilité programmée (AD'AP)** et près de 2 M€ d'investissements entre 2016 et 2018.



Bruno Derbord

LA VILLE INVESTIT DANS S

Au cours des trois années passées, de nombreux projets ont pu voir le jour en s'appuyant sur les neuf conseils de quartiers, en concertation avec les habitants et les usagers.

Une enveloppe annuelle de 200 000 €, gérée et encadrée par le service proximité et relations aux citoyens, vient financer en priorité les projets d'investissements. En complément, un budget "gestion de proximité" est consacré à tous ces petits travaux qui améliorent le cadre et la qualité de vie dans le quartier : restauration de la fontaine de la rue Mère-Dieu (centre-ville), engazonnement des espaces Champollion (Clou-Bouchet), pose de mobilier urbain (Pontreau), chantier participatif du chemin des Brouettes (Souché)... La Ville apporte également son soutien aux conseils de quartiers pour la réalisation de leurs manifestations et animations : marché de Souché, expos et stages à l'espace Lambon, vide-greniers (Tour-Chabot-Gavacherie), Anim'écolo (quartier Nord), marché de Noël à Saint-Florent, animations en amont des cinés en plein air... Revue non exhaustive des travaux réalisés dans les quartiers, de 2015 à 2017. ●

TOUR-CHABOT-GAVACHERIE

2015

Reprise du parking du CSC du Parc, rue de la Tour-Chabot > **budget : 26 000 €.**

2017

Aménagement du cheminement piétonnier de la rue de la Gavacherie > **budget : 65 000 €.**

CLOU-BOUCHET

2015

Aménagements des espaces verts entre le 12 et le 22 rue Henri-Sellier > **budget : 35 000 €.**

2016

Reprise des abords de La Poste, création de places de stationnement > **budget : 6 700 €.**

2017

Plusieurs projets en cours de concertation : optimisation du stationnement sur l'îlot Langevin, création d'un espace de stationnement au square Galilée, sécurisation sur carrefour Siegfried-Bonnevay.

SAINT-LIGUAIRE

2015

Réajustement de la place Constant-Saboureau en vue de sécuriser les cheminements piétons vers les deux groupes scolaires > **budget : 25 000 €.**

2017

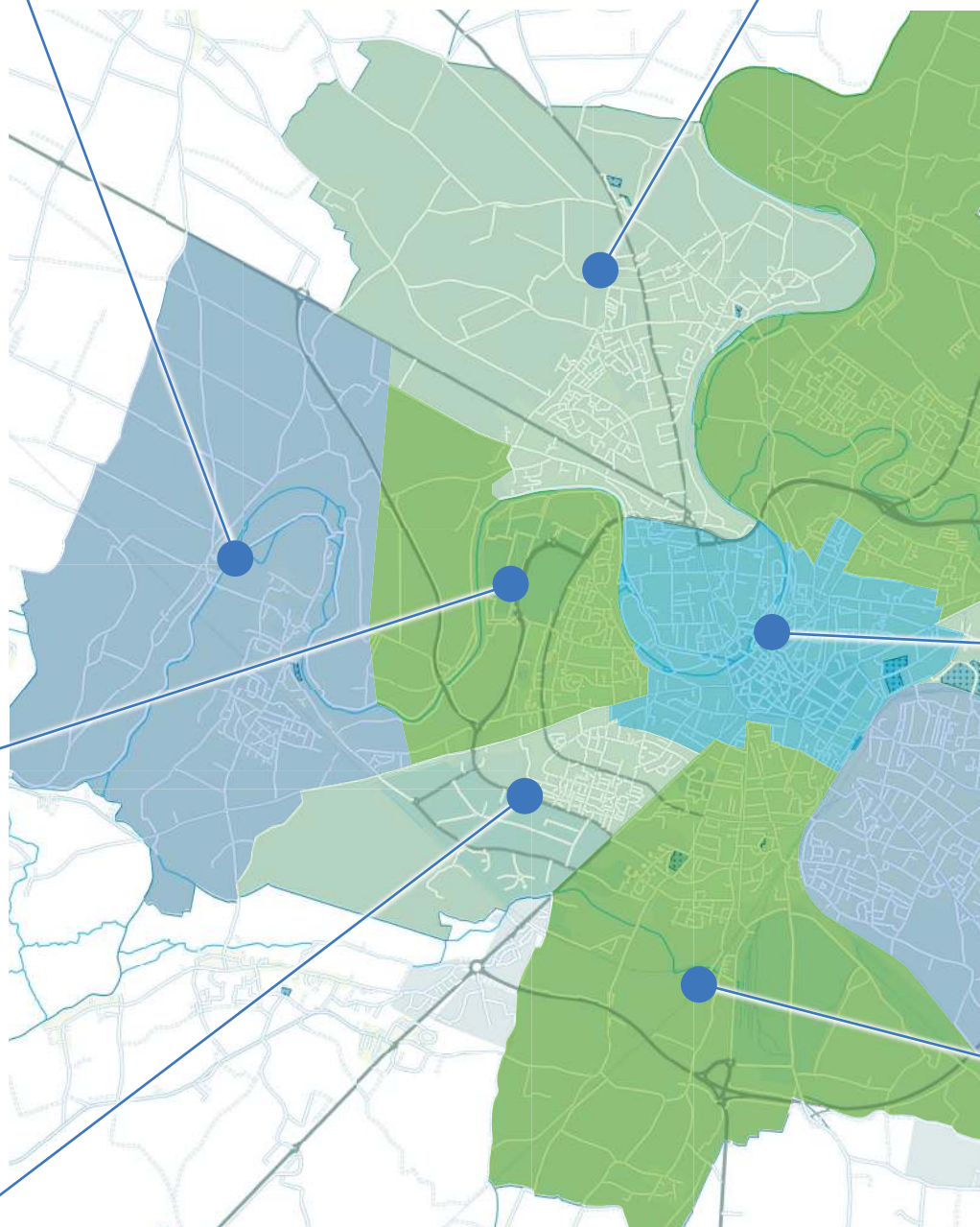
Rue de la Levée-de-Sevreau : réduction de la largeur de la voie devant le stade des Gardoux et augmentation de la capacité de stationnement sur le secteur > **budget : 23 000 €.**



SAINTE-PEZENNE

2016

Sécurisation des piétons sur l'ensemble de la rue Grange > **budget : 40 000 €.**



ES QUARTIERS

QUARTIER NORD

2015

Création d'un giratoire au carrefour Cholette/Gainerie/Sarrazine > **coût : 60 000 €.**

2016

Création d'un terrain de pétanque à Surimeau et plantations en périphérie > **coût : 10 000 €.**

2017

Rue de Cholette : aménagements cyclables > **budget : 8 000 €.**



Bruno Derbord

SOUCHÉ

2015

Reprise de la rue de Souché (de la rue Gide à l'impasse Rolland) > **budget : 29 000 €.**

2016

Sécurisation des déplacements piétons et reprise de la chaussée des abords de l'école Edmond-Proust > **budget : 150 000 €** dont 70 000 € pris sur les crédits du conseil de quartier.

2017

Sur le stade de Souché : plantation de huit arbres autour du terrain de pétanque + reprise des lisses en bois > **budget : 9 000 €.** Jardin des Petits-Fruits : amélioration du revêtement par la pose de pavage et entretien des tables > **budget : 2 400 €.**

CENTRE-VILLE

2016

Copie du buste de Thomas-Hyppolite Main pour assurer sa réimplantation sur les ponts Main en lien avec le projet Port Boinot. Travail en partenariat avec le service des musées de l'agglomération réalisé en 2017 sur des crédits de 2016 > **budget : 7 080 €.**

2017

Sécurisation des cheminements piétons de la rue des Trois-Coigneaux > **budget : 60 000 €** (travaux programmés début 2018). Reprise des trottoirs de l'accès "arrivées" de la gare + de la sortie de la voie taxi > **budget : 2 000 €.**



DR

GOISE-CHAMPCLAIROT-CHAMPOMMIER

2016

Requalification du square Germaine-Clopeau. Travaux réalisés en régie.

2017

Rue Valentin-Haüy : création de 8 cases de stationnement + rétrécissement du trottoir pour éviter le stationnement des véhicules sur l'espace vert + matérialisation de deux passages piétons au carrefour des rues Sainte-Catherine et Valentin-Haüy + abaissement des bordures > **budget : 26 000 €.**

En 2017, la direction des Espaces publics a pris en charge la reprise des murs de soutènement et des trottoirs pour un budget de 150 000 € (acquisitions foncières prises en charge par la Direction de l'urbanisme). En projet à compter de 2018, rue Chantelauze : aménagement et sécurisation des cheminements piétons.

SAINT-FLORENT

2015

Changement du dispositif de feux tricolores et création d'un trottoir pour le cheminement piéton sous le pont SNCF de la rue Jean-Jaurès > **budget : 25 000 €.**

2016

Réfection totale du parking de la Convention > **budget : 50 000 €.**

2017

Sécurisation des piétons et traitement de la vitesse avenue de Saint-Jean-d'Angély, sur le tronçon entre le boulevard de la Liberté et le pont SNCF > **budget : 60 000 €** sur crédits de la Direction des espaces publics. Aménagements de sécurité + pose de deux paires de coussins berlinois sur la rue Berthet > **budget : 2 800 €** sur crédits de la DEP.



Bruno Derbord

UNIVERSITÉ | Par Jean-Philippe Béquet

LA RENTRÉE DU PUN

Le pôle universitaire de Niort a fait sa rentrée 2017-2018 en septembre dernier avec des nouveautés et de grands projets.



Bruno Desboud

1250 étudiants ont retrouvé le chemin du campus universitaire. Un effectif équivalent à celui de l'année précédente.

Les dix-huit formations spécifiques confirment leur succès avec un recrutement national, voire international. "Les étudiants qui nous rejoignent savent qu'ils ont une quasi-garantie d'emploi et d'intégration professionnelle dans les métiers qu'ils ont choisis", confirme Thomas Rogaume, coordinateur du PUN.

Pour la première fois, le pôle universitaire a organisé une "vraie" rentrée pour ses étudiants, personnels et partenaires. Pendant trois jours, les 28, 29 et 30 septembre se sont succédé cérémonie officielle, conférence, ateliers avec Panique au dancing, repas... Un accueil spécifique a été mis en place avec l'association AURA pour les 130 étudiants étrangers présents sur le campus.

À la suite, le PUN lance le chantier de la vie étudiante afin d'assurer le bon accueil et l'intégration des étudiants sur le site et sur le territoire. "Il s'agit de les rendre acteurs de ce territoire, qu'ils se rapprochent des associations, bénéficient de la scène culturelle... Notre commission culture organise des événements avec

l'idée que la culture vienne à eux, mais aussi qu'ils aillent vers elle", précise Thomas Rogaume.

Des projets

Labellisée DDRS*, l'université de Poitiers a dressé un état des lieux environnemental et de la biodiversité du site du PUN. De là des actions et des aménagements spécifiques des espaces extérieurs ont été définis : création de parkings vélos, incitation au covoiturage et aux mobilités douces, nouvelles plantations, réaménagement des parkings voitures... "L'idée est que le PUN devienne un modèle en termes d'éco-campus", poursuit Thomas Rogaume.

Deux projets majeurs sont en cours. Le brain lab, une salle dotée de toutes les nouvelles solutions numériques qui immerge les étudiants dans tous les systèmes de travail et de management actuels. L'autre, baptisé ATAWAD (Any time, anywhere, any data), permet à tous les étudiants de travailler à distance avec tous les outils dont dispose l'université, comme s'ils étaient présents sur le site.

De nouvelles formations sont en projet pour la rentrée 2018 autour du numérique et des métiers de l'assurance. ●

* Développement durable et responsabilité sociétale.

SALON DE L'ÉTUDIANT

Filières et formations

La 5^e édition du Salon de l'enseignement supérieur et des métiers, plus communément appelé Salon de l'étudiant, se tiendra à l'Acclameur, samedi 18 novembre.

Quatre-vingt établissements répartis en pôles thématiques présenteront les secteurs porteurs de l'économie locale et la richesse des offres de formation. Des conférences et des tables rondes seront proposées toute la journée et les visiteurs pourront rencontrer des conseillers d'orientation et des psychologues qui les aideront à affiner leurs choix. Réunis au sein d'un espace dédié, des professionnels de tous horizons (numérique, secteurs bancaire et assurantiel, social, paramédical...) témoigneront de leurs métiers et des filières qui y conduisent.

Le Salon de l'enseignement supérieur et des métiers est organisé par L'Étudiant, en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Niortais, la Ville de Niort, le Rectorat de l'académie de Poitiers, la CCI des Deux-Sèvres, le Pôle universitaire niortais et la MAIF. À l'initiative du salon dans le dessein de valoriser les formations locales, Niort Agglo tiendra un stand sur lequel les futurs étudiants niortais trouveront toutes les infos sur les transports publics, le logement, la culture, le sport...

TROUVER LES BONS CONSEILS



@ Plus d'infos sur www.letudiant.fr

EN PLUS

LA GRANDE BILBOTERIE. Les médiathèques de l'Agglo se séparent de leurs livres en doublons, lus et relus, des exemplaires sur-numéraires, qui seront mis en vente à des prix très symboliques afin de faire de la place aux nouvelles acquisitions. Les enfants y trouveront albums et petits romans, les adultes romans, littérature, histoire... Du 14 au 18 novembre, à la médiathèque centrale Pierre-Moinot : mardi et vendredi, de 13h à 18h, mercredi, jeudi et samedi, de 10h à 18h. Renseignements au 05 49 78 70 72.

ESCRIME | Par Thomas Manse



Bruno Derbord

SI TU NE VAS PAS À LAGARDÈRE...

Après le renouvellement de son conseil d'administration et de son maître d'armes, le Cercle d'escrime du Guesclin s'inscrit dans une dynamique nouvelle pour 2018.

Depuis 1966, le Cercle d'escrime du Guesclin permet à toutes et tous de venir croiser le fer avec respect et maîtrise de soi. Sport de combat, il n'est en aucun cas basé sur la force, mais reste une discipline complète qui demande vitesse, précision et réflexes. Sport individuel, mais impossible sans partenaire, il se pratique aussi en équipe avec un équipement léger et une pratique sécurisée. L'association niortaise peut accueillir dès 4 ans (et jusqu'à 104 ans...) tous les bretteurs et bretteuses en herbe ou confirmés dans une très belle salle située à l'espace sport de l'Acclameur.

Matthieu Jollin, le tout nouveau maître d'armes, y dispense des cours adaptés à tous âges et capacités, dans une ambiance familiale et ludique. Le Cercle d'escrime propose d'ailleurs deux séances découvertes gratuites pour celles

et ceux qui souhaiteraient s'essayer à ce sport avant de s'engager pour une année. Une formule "à la carte" de dix séances est même proposée pour pratiquer sans contraintes d'horaires.

Quelques nouveautés pour cette année avec l'introduction de l'escrime artistique, celle visuelle et esthétique des films, celle qui fait rêver les cinéphiles, de Zorro à Jack Sparrow.

Sachez aussi que le club peut aussi accueillir les personnes à mobilité réduite et est fortement engagé dans la dynamique du sport santé, notamment au travers du Pass'Sport seniors. Notez aussi que le cercle d'escrime recherche des sponsors et/ou mécènes pour monter en puissance. ●

 **Pour tout savoir et voir la vie à la pointe de l'épée : 06 63 30 96 01 ou sur le site internet et/ou la page Facebook du club.**

CONCOURS

DES PLACES POUR UN MATCH DES CHAMOIS !



Partenaire du Chamois Niortais FC, qui évolue en ligue 2, la Ville de Niort organise un concours pour partager avec le club cette nouvelle saison.

Ce mois-ci, gagnez 2 places en tribune d'honneur pour le match du 24 novembre contre Châteauroux + un maillot du club dédié + un temps de rencontre avec les joueurs, en répondant aux deux questions suivantes. Un tirage au sort parmi les bonnes réponses reçues désignera le (la) gagnant(e).

RÉPONDEZ AUX DEUX QUESTIONS :

1. Quel joueur recruté cette saison par les Chamois Niortais a été transféré de l'Olympique de Marseille ?
2. Quel est le score de la plus large victoire des Chamois Niortais à l'extérieur en Ligue 2 ?

Envoyez vos réponses par courrier : jusqu'au 20 novembre, sur papier libre (en mentionnant vos coordonnées) à : Service Communication de la CAN - Concours Chamois Niortais - 140 rue des Équarts - CS 28770 - 79006 Niort.

Ou répondez par internet : sur vivre-a-niort.com en complétant le formulaire dédié à ce concours disponible en page d'accueil.

COURSE À PIED

COURIR DANS LA VILLE



Th. Treton

Enfilez les shorts, chaussez les baskets, chauffez les muscles, le Trail urbain déroulera ses deux parcours de 7 et 13 km, dans les rues de la ville, le 12 novembre. Au départ de la place Denfert-Rochereau, à 9h30, les coureurs s'engageront sur une boucle à parcourir une ou deux fois, selon la distance choisie. Ils étaient plus de 700 au départ, l'an dernier. Cette course urbaine a la particularité de relier quelques-uns des plus beaux sites patrimoniaux de la ville : église Saint-André, Pilon, jardins de la Brèche, Temple, Hôtel de Ville, Donjon, Pré-Leroy, Jardin des plantes, centre du Guesclin...

Le bulletin d'inscription est à télécharger sur le site trailurbainniort.over-blog.com Inscription par courrier avant le 10 novembre. Possibilité de s'inscrire sur place, le jour de la course, de 7h à 8h30.

 **Contact : Trail urbain - Pascal Varennes - 4 rue Blaise-Cendrars - 79000 Niort.**

NIORT, C'EST ENSEMBLE !

CONSTRUIRE SANS POLÉMIQUE

Tous les mois, le Conseil municipal de Niort se réunit pour examiner et adopter de nombreuses délibérations qui ont des conséquences sur votre quotidien : taux d'imposition, subventions aux associations, programmes pour les grands projets, fixation des tarifs de stationnement, urbanisme... Il est un lieu privilégié d'échanges et de débats pour tous les élus qui en ont reçu mandat, qu'ils soient aujourd'hui dans les rangs de la majorité ou dans ceux de l'opposition. À Niort, beaucoup de délibérations ne font l'objet d'aucun débat. D'autres, comme celles liées au

budget font débat. C'est bien normal car ce sont elles qui déterminent les grandes lignes de la gestion de vie de la commune. Il est regrettable que depuis quelque temps, certains élus d'opposition entretiennent des polémiques stériles et instrumentalisent la détresse de certaines populations. Pour autant, nous restons à l'écoute et continuons à construire avec vous et pour vous la Ville de demain.

Bilan d'étape

Vous découvrirez dans ce numéro un point d'étape des chantiers menés depuis 3 ans et des projets qui verront le

jour dans les prochaines années. Classé par thèmes, ce point d'étape présente de manière non exhaustive ce que nous avons imaginé pour que Niort soit :

- une ville plus facile à vivre en termes de mobilité, d'accès au centre-ville, de relations entre vous et la collectivité...
- une ville plus sûre avec le renforcement des moyens de la police municipale et le développement de la vidéo-protection,
- une ville toujours plus sportive avec notamment la réhabilitation progressive de tous les équipements,
- une ville plus écologique avec une attention toute particulière portée aux

îlots de chaleur, à la protection des arbres remarquables...

- une ville tournée vers la jeunesse avec le développement de l'enseignement supérieur ou encore la création d'un pôle jeunesse au Clou-Bouchet,
- une ville où la culture sous toutes ses formes a toute sa place,
- une ville où le patrimoine historique est préservé,
- une ville plus attractive avec un centre-ville plus dynamique,
- une ville où l'action sociale n'est pas une simple posture.

En somme une ville qui vous ressemble! ●

MAJORITÉ MUNICIPALE - Marc Thébault, Rose-Marie Nieto, Alain Baudin, Christelle Chassagne, Alain Grippon, Jacqueline Lefebvre, Michel Pailley, Dominique Jeuffrault, Luc Delagarde, Anne-Lydie Holtz, Lucien-Jean Lahousse, Jeanine Barbotin, Dominique Six, Agnès Jarry, Romain Dupeyrou, Carole Bruneteau, Simon Laplace, Yamina Boudahmani, Cécilia San Martin Zbinden, Eric Persais, Sylvette Rimbaud, Guillaume Juin, Marie-Paule Millasseau, Florent Simmonet, Christine Hypeau, Marie-Chantal Garenne, El Mano Martins, Yvonne Vacker, Fabrice Descamps, Elisabeth Beauvais, Catherine Reyssat, Dominique Desquins, Valérie Bely-Volland, Nicolas Robin.

GRUPE DES ÉLUS RÉPUBLICAINS ET SOCIALISTES

NON AU NOUVEAU SERVICE DES TRANSPORTS !

La gratuité ne doit pas détruire le service public.

Nous pouvons agir ensemble pour réclamer l'amélioration du réseau des transports de la CAN.

Usagers agissez !

Exprimez votre mécontentement en signant la pétition en ligne :

<https://www.mesopinions.com/petition/social/usagers-bus-mecontents/33365> ●

Groupe des élus Républicains et Socialistes

NIORT L'HUMAIN D'ABORD, LA GAUCHE DE COMBAT AVEC LES NIORTAIS

FIN DES CONTRATS AIDÉS : LES LARMES DE CROCODILE DU MAIRE DE NIORT !

Lors du dernier conseil municipal, J. Baloge s'est ému de la suppression des contrats aidés. Serait-il touché par la situation précaire de celles et ceux qui la subissent ? Non, tout simplement parce qu'il

va perdre la participation financière de l'État versée pour chaque emploi contractualisé. J. Baloge a remplacé des postes d'agents titulaires par des contrats aidés. Il a supprimé primes et avantages sociaux. Avec cynisme,

il explique que c'est une formidable opportunité de rentrer sur le monde du travail dans le but d'être recruté AILLEURS demain. Un contrat d'un an renouvelable deux fois et au revoir Messieurs Dames ! Nous réaffirmons

la nécessité impérieuse d'embaucher de manière durable pour que tous puissent mener à bien leur projet de vie. ●

Nathalie Seguin,
Élue PCF-FdG-France Insoumise

NIORT VERT L'AVENIR

POUR UNE POLITIQUE PUBLIQUE D'ACCUEIL ET D'HOSPITALITÉ DU XXI^e SIÈCLE

Merci aux membres du collectif "Urgence Niort Familles à la rue : non !" pour leur humanité, leur dévouement et toute l'énergie qu'ils mettent à prendre le relais de la municipalité tristement défailante et honteusement dépourvue d'une vraie politique d'accueil face aux demandeurs d'asile. Il y a urgence à mieux accompagner l'arrivée, le passage et l'installation des migrants sur Niort. Il y a urgence

à encourager, pas à décourager, les initiatives citoyennes en ce sens. Il est question ici de dignité humaine. Pour répondre à la gravité des enjeux qui sont devant nous, il nous faut réunir rapidement tous les acteurs impliqués afin de définir ensemble cette politique d'hospitalité qui fait cruellement défaut aujourd'hui. ●

Monique Johnson,
mjohnson.niortvertlavenir@gmail.com

NIORT BLEU MARINE

LES MIGRANTS POSENT PROBLÈME !

Des agitateurs locaux, professionnels d'actions illégales s'auto-proclament "de service public au service des migrants", forcent les locaux publics !

La cause des migrants est bien triste, mais le Gouvernement, favorable à une immigration de masse, se défait sur les communes de France.

Niort hérite de ce problème douloureux alors que l'État ne paye plus les hôtels et restaurants réquisitionnés.

Preuve est faite qu'il n'est plus possible d'accueillir, de nourrir, de permettre du travail à ces populations et à leurs jeunes, issues de filières clandestines.

Leur situation irrégulière, justifierait une reconduite dans leurs pays et servirait d'exemple dissuasif à tous les Pays. ●

Jean-Romée Charbonneau,
FN-Bleu Marine.

AGENDA

I SPORTS I

3 NOV.

Football. Chpt de France de Ligue 2. Chamois Niortais/Clermont Foot 63. 20h.

Stade René-Gaillard.

4 NOV.

Handi basket. National 1. Niort/Blanquefort. 18h. Gratuit.

Gymnase de Goise.

5 NOV.

Handball. Nationale 3 masculins. Niort HB Souchéen/Blère Val de Cher. 16h.

Salle Barra.

11 NOV.

Basket. Nationale 3 masculine. CAN 79/Stade Montois Basket. 20h.

Salle Barra.

12 NOV.

Rugby. Chpt de France fédérale 1. Stade Niortais/FCO Oloron. 15h.

Stade Espinassou.

18 NOV.

Tennis de table. Nationale 2 dames. Niort TT/Murs Éigné. 17h. Gratuit.

11 bis rue Georges-Clémenceau.

24 NOV.

Football. Chpt de France de Ligue 2. Chamois Niortais/Châteauroux. 20h.

Stade René-Gaillard.

25 NOV.

Handball. Nationale 3 masculins. Niort HB Souchéen/Aunis HB La Rochelle Périgny. 21h.

Salle Barra.

Handi basket. National 1. Niort/Caussade. 17h. Gratuit.

Gymnase de Goise.

Tennis de table. Nationale 2 dames. Niort TT/Béthune. 17h. Gratuit.

11 bis rue Georges-Clémenceau.

26 NOV.

Rugby. Chpt de France fédérale 1. Stade Niortais/Langon. 15h.

Stade Espinassou.

I ENFANCE - JEUNESSE I

8, 15, 22, NOV.

L'heure du conte. Pour les 5-8 ans. 15h (groupes) ou 16h (individuels).

Médiathèque Pierre-Moinot.

9, 16, 23, NOV.

Bébés lecteurs. 10h15.

Médialudothèque, place Chanzy.



MOULIN DU ROC - Musique de chambre. Concert de l'ensemble Il Convito, le 16 novembre à 20h30.

David Barbinek

15 NOV.

Bébés lecteurs. 10h30.

Médiathèque Pierre-Moinot.

17 NOV.

Bébés lecteurs. 10h.

Médiathèque du Lambon.

15 NOV.

Bébés lecteurs. 10h.

Médiathèque du Clou-Bouchet.

23 NOV.

Bébés lecteurs. 10h30.

Médiathèque de Sainte-Pezenne.

25 NOV.

Ateliers lecture-musique. Pour les - de 3 ans. 10h30.

Médiathèque Pierre-Moinot.

I CONFÉRENCES I

9 NOV.

Derain, Balthus, Giacometti : une amitié artistique, par Sarah Pelle. 20h30. Les Amis des arts.

Amphithéâtre Euclide, SMACL.

Singapour, un OVNI sur terre ?, par Françoise Thibaut. 14h30.

Université inter-âges.

Méga CGR.

15 NOV.

Les Hainaux qui ont fait ENO au XX^e siècle, à Niort, par Guy Brangier. 18 h. Société historique et scientifique des Deux-Sèvres.

Maison des associations.

16 NOV.

Comment sont construits les êtres vivants : une complexité en mosaïque, par Georges Chapouthier. 14h30.

Université inter-âges.

Méga CGR.

INFORMATION. Vous souhaitez figurer chaque mois dans l'agenda du magazine, envoyez-nous vos informations en vous connectant sur www.vivre-a-niort.com. En page d'accueil, cliquez sur le lien "proposer une manifestation", sous l'agenda. Remplissez le formulaire, sans oublier de joindre une image. Vos manifestations figureront également sur l'agenda du site web. **ATTENTION** > Il ne sera plus fait de relance téléphonique.

Retrouvez tous les rendez-vous du mois sur vivre-a-niort.com

17 NOV.

La place des écrans dans la famille, échange avec François Camou (psychothérapeute). 20h.

Collège Curie.

23 NOV.

Autour de Turner, par Alain Jaubert. 20h30. Les Amis des arts.

Amphithéâtre Euclide, SMACL.

Les institutions municipales et l'urbanisme à Niort du XII^e au XXI^e siècle, par Daniel Courant. 14h30. Université inter-âges.

Méga CGR.

24 NOV.

Images de sciences, sciences de l'image, thème les relations hommes/machines. 18 h.

Médiathèque Pierre-Moinot.

Le métal : histoires et controverses, par Corentin Charbonnier. 18 h.

Médiathèque Pierre-Moinot.

25 NOV.

Le trésor de Saint-Denis, par Danielle Goborit-Chopin. 18h. Les Amis des musées.

Musée d'Agesci.

I SPECTACLES I

3 AU 5 NOV.

Comédie. Mort de rire, par l'ensemble vocal et instrumental Chante-Pezenne. 20h30 (le 3), 15h30 et 20h30 (le 4), 15h30 (le 5).

Dôme de Noron.

6 ET 7 NOV.

Danse. Lisbeth Gruwez. 20h30 (le 6) et 19h (le 7)

Moulin du Roc.

7 NOV.

Théâtre impro. Les mardis d'Aline & C^{ie}. Spécial tour du monde. 20h15.

Patronage laïque.

10 NOV.

Concert. Les Amazones d'Afrique. 20h30.

Moulin du Roc.

10 ET 11 NOV.

Théâtre. 4A, de la C^{ie} La Chaloupe. Lecture de *La mastication des morts*, par Gésabelle Clain. 20h30 (le 10) et 11h (le 11)

Rue des Coteaux-de-Ribray.

16 NOV.

Musique de chambre. Concert de l'ensemble Il Convito. 20h30.

Moulin du Roc.

17 NOV.

Opéra. Concert du Chœur Orphéo. 20h30

Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.

19 NOV.

Chant lyrique. Concert des élèves des classes de chant de Michel Kihm, avec le Chœur de chambre des Deux-Sèvres. 17h.

Le Temple.

I EXPOSITIONS I

JUSQU'AU 10 NOV.

Exposition. La ville et le mouvement, de Eltono et Jeroen Jongeleen. "4^e mur".

Le Piloni.

JUSQU'AU 15 NOV.

Exposition photos du patrimoine matériel et immatériel du territoire niortais.

Port Boinot.

JUSQU'AU 30 NOV.

Peintures de B. Guerin, sculptures de M. Platevoet, porcelaines de F. Beudin-Lesaint.

36 Quai des arts.

I SORTIES I

5 NOV.

Brocante professionnelle.

Place du Donjon.

10 NOV.

Rencontre. Quand l'œil écoute : Les Amazones d'Afrique. 18h.

Médiathèque Pierre-Moinot.

12 NOV.

Cours de tango, avec Leslie Benahmed et Thomas Barbier (danseurs professionnels).

De 13h45 à 19h. Tang'Ochos

Patronage laïque.

EMMANUELLE
BRISSON

Photographe

L'ŒIL
ET
LE SENS

Par Thomas Manse. Photo : Alex Giraud

ENTRETIEN AVEC UNE NIORTAISE
SINCÈRE ET AUTODIDACTE
QUI VIENT DE SE VOIR DÉCERNER
DEUX PRESTIGIEUX
PRIX DE PHOTOGRAPHIE.

Niorlaise pur jus, Emmanuelle Brisson a passé son enfance dans le quartier de la Tour Cha-

bot. Une blessure familiale la précipite (trop) vite et très jeune dans le réel, mais va aussi développer chez elle ce qui fait sa marque de fabrique : l'autodidaxie. Aujourd'hui, elle travaille à la communication du musée des Tumulus de Bougon et pratique la photographie en parallèle de son activité professionnelle. Une passion dévorante et obsédante bien qu'apparue assez tard dans son parcours de vie. "La photographie m'a toujours accompagné, presque à mon insu, en filigranes..." La découverte d'une boîte contenant des photos prises par son père qui a résidé en Afrique et l'achat d'un appareil photo numérique se font déclencheurs à retardement : "J'ai toujours été fascinée par l'image et son esthétique. Plus jeune, je devorais les magazines de mode, car l'univers était inspirant. La photo est devenue une évidence plus tard." Autodidacte, Emmanuelle apprend sur le tas et décide de faire de sa propre personne son principal sujet : "Je suis d'un tempérament timide, alors il était plus facile pour moi de m'engager dans l'autoportrait. J'ai créé mon "home studio" et je me suis lancée dans le vide... De plus, ce travail m'a permis d'engager une thérapie par le prisme du processus créatif." Un pari réussi puisque sa série "Double Je" est remarquée par Patrick Delat, le directeur du Centre d'Art Contemporain Photographique - Villa Pérochon, qui l'expose en 2014. Succès immédiat et reconnaissance locale donnent à la jeune photographe l'assurance d'être sur la bonne voie.

Ce qui intrigue sa rétine, c'est l'humain, tant par sa forme que par son fond et

Emmanuelle multiplie les séances avec des modèles souvent féminins : "Je préfère photographier les femmes, car elles sont sans retenues. Les hommes, selon moi, sont toujours dans l'idée de l'image de séduction qu'ils dégagent et ne pratiquent pas le lâcher-prise. J'aime créer une relation unique avec la personne que je photographie, faite de respect et de sincérité, afin de l'emmener dans mon monde. Et je peux emmener très loin, que ce soit dans un studio de 4 m² ou au fin fond d'une forêt en pleine nuit..."

Néanmoins, pour affirmer son talent, il faut se confronter aux autres, mais aussi à ses pairs. Emmanuelle se jette à l'eau, ou dans le grand bain révélateur, c'est selon, et participe à deux concours prestigieux.

Bien lui a en pris puisque qu'elle décroche, en 2017, le prix spécial du jury à la Bourse du Talent, catégorie portrait, mais aussi le prix QPN (Quinzaine Photographique Nantaise) pour sa série "Les profondeurs du cœur". Pour l'intéressée : "Une reconnaissance immense pour un double travail dont l'un totalement personnel fait avec ma mère. Je suis émue à l'idée de penser que mon travail touche les autres. De plus, se retrouver exposée à la BNF (NDLR. Bibliothèque nationale de France) est un immense honneur." ●

@ Pour découvrir l'univers d'Emmanuelle Brisson : www.emmanuellebrisson.com

